



REFORME PACES

9 décembre 2019

Annie BENHAÏM

Rapport sur les stratégies de transformation du système de santé

Mieux adapter les flux de formation aux besoins réels du système de santé

I- *Modifications :*

- Suppression du numerus clausus => Régulation du nombre d'étudiants s'effectue via un dialogue entre les universités et l'ARS (agence régionale en santé)
- Mise en place d'un **recrutement progressif dans les métiers de la santé sur les 3 années de licence « premier cycle »**

II- *Bénéfices attendus*

- Diversifier le profil des étudiants en santé
- **Suppression de l'échec en PACES et promotion d'une stratégie d'orientation active des étudiants.**

12/10/2018

Lancement d'un groupe de travail pour rénover la première année aux études de santé (PACES) et ériger un nouveau modèle d'entrée dans le premier cycle.

Rapport rendu en décembre 2018

Loi juillet 2019

Décret septembre 2019

Arrêté octobre 2019



année universitaire 2020-2021

Objectif :

- Mettre en place une orientation progressive, accompagner les étudiants dans leur orientation et mettre fin aux situations d'échec.
- Diversifier le profil des étudiants dans les métiers de la santé



NUMERUS CLAUSUS

Ne change pas

- L'admission des étudiants en 2^e ou 3^e année est limitée par un nombre de places connu;
- Les filières de santé sont sélectives

Change

- Suppression de la PACES
 - Pas de centralisation du processus de détermination du nombre de places
- => C'est à partir des besoins de santé et des capacités de formation de l'université qu'est défini localement le nombre de places



3 accès principaux vers les métiers de la santé

1- L1: licences dédiées comprenant une UE libre choix (50h /semestre) : « mineure santé »



65% des places

2- L2 et L3 : correspond aux Alter-Paces actuels



30% des places

3- Master, doctorat, paramédical, :

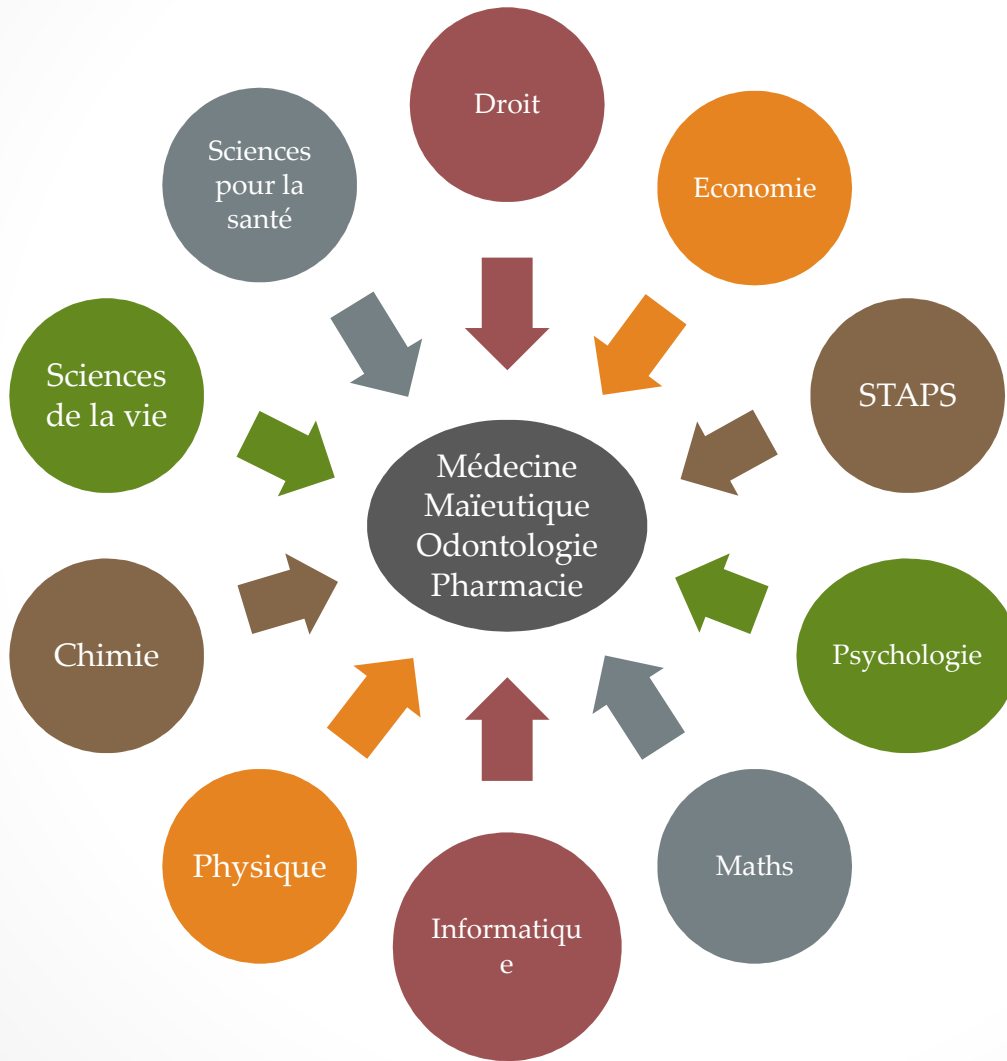


5% des places

2 chances uniquement



LICENCES D'ACCÈS EN MMOP



PACES
850 étudiants néo-bacheliers / an

Nombre de places
20-25% du nombre d'inscrits dans la licence-mineure santé



LICENCES D'ACCÈS EN MMOP



PACES 2019-2020
947 inscrits
dont 823 néo-bacheliers

960 places en L.A.S
dont 440 créations
de places supplémentaires



STRUCTURATION DES LICENCES

UE 50h = 6 ECTS

UE personnalisée = Mineure santé

Licence 1	D	D	D	T	P	D	D	D	T	P
Licence 2	D	D	D	T	P	D	D	D	T	P
Licence 3	D	D	D	T	P	D	D	D	T	P

D = UE de la discipline

T = UE transferable

P = UE personnalisée

Suppression du redoublement

- Un étudiant qui a validé son année passe dans une deuxième année de licence
- S'il n'est pas en rang utile pour intégrer MMOP, il pourra bénéficier d'une deuxième possibilité d'entrée dans les filières MMOP en L2, L3 ou Master.
- Le redoublement d'une année non validée reste possible, ainsi que la réorientation vers une autre première année/une autre formation mais sans pouvoir postuler à nouveau à l'entrée dans les métiers de la santé



Les conditions de candidature MMOP excluent la valorisation du redoublement.

2 chances uniquement

La procédure d'admission en MMOP => en 2 temps

I- **Admissibilité** : sur le résultat de la licence 1
prise en compte le classement au sein de la licence 1

II- **Admission** :



50% des places => admis



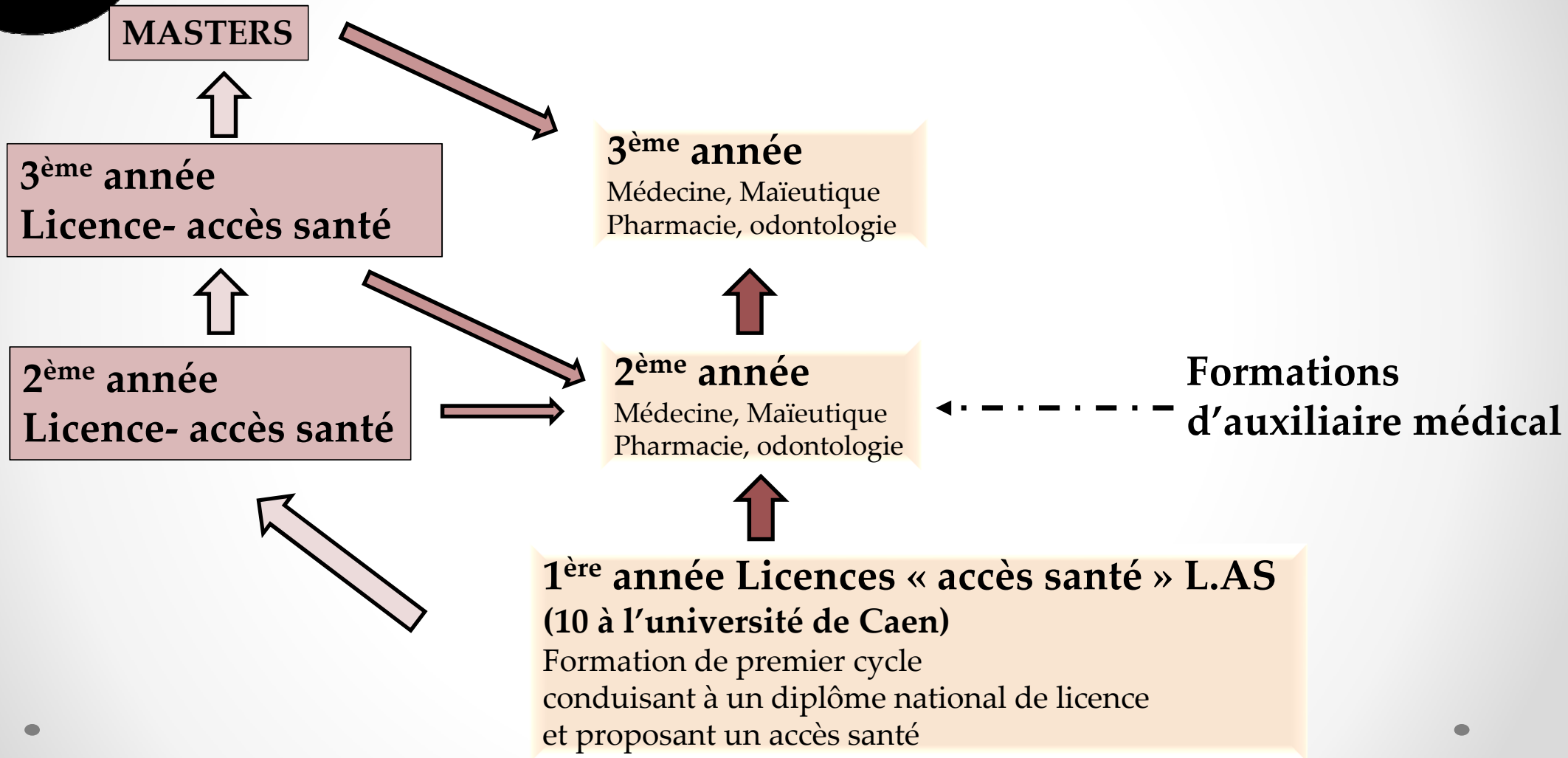
50% des places => 2^{ème} groupe d'épreuve : oral + écrit ?



Non admis en MMOP mais admis en L2 => postule à nouveau en L2 ou L3



Schéma général de l'entrée en MMOP



Du point de vue du lycéens

Actuellement en terminal

J'envisage des études en Pharmacie :

- Je regarde sur le site de l'université les licences qui permettent d'accéder en 2^{ème} année de pharmacie
- Quels sont mes points forts ?
- Quels sont mes autres plans ?

- Je choisis la licence dans laquelle je me sens le plus capable
- Je peux candidater sur plusieurs licences

•

•

Du point de vue du lycéens

Actuellement en seconde

J'envisage des études en Médecine :

- Quels sont mes points forts ?
- Quels sont mes autres projets ?

- Je choisis mes spécialités en fonction de mes points forts et de mes autres projets
- Je regarderai ensuite quelles sera la licence la mieux adaptée à mon parcours

•

•



Avantages

Diversité des étudiants

Intégration dans une
licence dès la L1

Inconvénients

Remise à niveau nécessaire
en 2^{ème} année MMOP

Augmentation du nombre
d'étudiants dans des
licences déjà en tension